

CONSEILLER TECHNIQUE EN ACCUEIL FAMILIAL

N° de Poste/Pôle /Direction/Service	Solidarité / Direction de l'Enfance et de la Famille / Service de l'Aide Sociale à l'Enfance
Classification	Métier de rattachement : Poste de rattachement : Filière : Administrative Catégorie et cadre d'emplois : attaché ou CSE IFSE : A4-1 Lieu d'affectation : Bobigny Fonction d'encadrement : non Prime + NBI : oui CT Quotité de travail : 100% « Tous nos postes sont handi accessibles »
Environnement du poste de travail	Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service de l'Aide Sociale à l'Enfance Bureau : Accueil familial Cellule/Pôle/Secteur : <i>Accueil</i> Composition de l'équipe : 21A 17B 2C + environ 500 assistant.e.s familiaux.ales (AF)
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Chef de bureau de l'accueil familial
Moyens mis à disposition	<i>outils bureautiques, logiciels métier</i>
Raison d'être	Le bureau de l'accueil familial assure l'encadrement des assistants familiaux et leur accompagnement professionnel. Pleinement inscrit dans le dispositif de protection de l'enfance, il travaille en étroite collaboration avec les circonscriptions de l'aide sociale à l'enfance afin de favoriser le travail d'équipe au bénéfice des enfants protégés. L'accueil familial de Seine Saint Denis s'appuie également sur un placement familial départemental situé à Montreuil sur Mer. Ce bureau est actuellement en cours d'évolution avec la perspective de création d'un bureau RH des AF et le renforcement de l'encadrement de l'équipe d'accompagnement composée d'une trentaine d'agents pour environ 500 AF. Le conseiller technique contribue au développement et à la mise en œuvre du projet de service de l'accueil familial. Il met en place des actions visant à améliorer les pratiques professionnelles des AF et à garantir un accueil de qualité aux enfants confiés.
Missions	- piloter les chantiers qui concourent à l'amélioration à la qualité de la prise en charge dans les familles d'accueil : l'accès à la culture, la prise en charge des 0-3 ans, l'accompagnement des enfants en situation de handicap ; - accompagner les pratiques professionnelles des AF en réalisant et animant des référentiels de pratiques professionnelles et en favorisant

Nom du document :

	les liens entre pratiques professionnelles et formation continue - contribuer au développement de l'offre en accueil familial et au développement des actions de renforcement de l'attractivité du métier d'assistant familial - structurer et animer les outils de pilotage de suivi de l'activité des AF (offre d'accueil, organisation des congés et relais, évaluation professionnelle, événements indésirables) - Assurer une communication lisible des initiatives du bureau et de l'ensemble des outils professionnels à destination des AF. - Assurer une veille réglementaire et apporter un appui technique aux équipes sur le statut des AF.
--	--

Compétences

• Relationnelles

Savoir travailler en équipe et développer des méthodes de travail partagées.
Savoir mobiliser ses collaborateurs et les partenaires internes au sein du Département.
Maîtriser les outils de management ainsi que de la conduite de projet.

• Organisationnelles

Savoir animer des réunions et/ou groupes de travail.
Savoir suivre un projet, piloter les échéances, et en rendre compte aux instances de décision.
Savoir fixer, planifier, mesurer les objectifs de ses collaborateurs.

• Techniques

Connaître les politiques, mesures et dispositifs propres au champ d'intervention .
Savoir mettre en œuvre les procédures et réglementation propres aux dispositifs de son secteur.
Savoir être force de proposition pour l'amélioration du service rendu.
Savoir proposer des solutions et des adaptations afin d'apporter un meilleur service rendu.

Niveau d'études : BAC + 3 validé

Diplômes requis :

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

☐ Souhaitée(s) ☒ Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

- | | |
|---|--|
| ☒ Horaires spécifiques | ☐ Logement de fonction |
| ☐ Permis de conduire obligatoire | ☐ Vaccins obligatoires |
| ☒ Déplacements province et étranger | ☐ Port d'une tenue de travail obligatoire |
| ☐ Astreintes | |

Le Département, Collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste.